



Burundi

Appui à la société civile pour le Respect et la Défense des droits des femmes au Burundi (PASREDEF)

Résumé d'évaluation – PISCCA 2019-015



Le MEAE publie les synthèses des évaluations des Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA).

Contexte

En 2019, le Burundi est confronté à une perpétuation de violations et de discriminations à l'encontre des groupes les plus vulnérables. **Les femmes voient leurs droits remis en cause malgré un cadre législatif volontariste.** La crise politique, la détérioration des conditions de vie et la méconnaissance des lois constituent un terreau fertile à la recrudescence d'abus, notamment vis-à-vis des femmes.

Dans ce contexte, **les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle essentiel** de prévention, de sensibilisation et de responsabilisation des femmes. Elles ont néanmoins besoin de leaders mieux formés, d'une plus grande solidité organisationnelle et de moyens financiers accrus pour inscrire leur action sur la durée.

Objectifs et activités

Ce PISCCA avait pour objectif de **renforcer la protection et le respect des droits des femmes** dans la société burundaise en termes de droits fonciers et de droit de succession, d'accès à la justice, de responsabilité civique et de participation à la vie démocratique et politique du pays tant au niveau local que national. Il s'articulait autour de deux composantes :

- **Le renforcement des capacités des acteurs clés de la société burundaise :** formation sur les droits, échange de bonnes pratiques, professionnalisation d'OSC, appui à la capacité de leadership de femmes pour une meilleure participation à la gouvernance.
- **Le soutien à des OSC de promotion et défense des droits des femmes :** financement de micro-projets, promotion et sensibilisation aux droits des femmes, appui à la concertation entre les OSC et les autorités nationales ou provinciales.

Durée du projet : 24 mois (2019-2020)

Montant accordé par le MEAE : 520 799 €

Thématique : appui aux sociétés civiles, genre

Marqueur genre : 2 (l'objectif principal cible le genre)

Type d'évaluation : évaluateurs indépendants (Eric Niyongabo et Kevin Nimbeshaho)

Méthodologie : Analyse documentaire, entretiens individuels et focus groups

Principales réalisations

- **Financement de 10 micro-projets de promotion des droits des femmes** permettant d'améliorer la vie de plus de 558 femmes (500 prévues initialement).
- **Contribution à l'augmentation du nombre de femmes dans les instances décisionnelles** du Burundi : une progression de 1,8% chez les administrateurs communaux, de 1% au niveau du Parlement et de 4% au gouvernement (entre 2015 et 2020).

Renforcement des capacités de la société civile :

- 5 formations sur les bonnes pratiques de protection et de défense des droits des femmes (en moyenne 15 représentants d'OSC par atelier contre 10 prévus) ; 9 formations auprès des OSC en gestion financière, gestion de projet et mobilisation des ressources.
- Mise en œuvre d'une campagne spéciale pour la participation des femmes à la gouvernance du pays avec 6 ateliers-débats et formations pour renforcer le leadership des femmes.

Sensibilisation aux droits des femmes :

- 2 campagnes radiophoniques, 9 émissions débats, une pièce de théâtre.
- Elaboration d'un plaidoyer pour renforcer la sensibilisation sur les droits des femmes et d'un cadre de concertation pour le développement d'un outil de suivi sur des violences basées sur le genre.

Résultats de l'évaluation

Les objectifs du projet ont été jugés en **adéquation avec les priorités définies dans la politique nationale du Genre (2012-2025)** et ses activités cohérentes par rapport aux besoins des bénéficiaires visés (OSC, femmes influentes, grand public). Face aux contraintes liées à la crise sanitaire et au contexte électoral, les parties prenantes ont su faire preuve d'une **capacité d'adaptation qui a permis la mise en œuvre de la quasi-totalité des activités prévues.**

En termes d'efficacité, le projet est crédité de plusieurs résultats significatifs. Il a su jouer un rôle de **tremplin pour des OSC émergentes en renforçant leurs compétences, en leur permettant de définir des stratégies d'intervention dans leur champ de compétences et d'accéder à un premier financement.** Les différentes campagnes médiatiques et la communication sur les activités réalisées, ont permis aux OSC de **renforcer leur visibilité et de nouer de nouveaux partenariats.** Parmi les constats posés sur les 10 micro-projets soutenus par le FSPI, les évaluateurs soulignent l'**accent mis sur l'innovation** qui a permis, par exemple : d'utiliser le théâtre comme vecteur d'information et de sensibilisation sur les droits, d'organiser des compétitions de débats sur les droits ou de soutenir des projets portés par des jeunes filles et des femmes passionnées par l'ingénierie (développement d'activités liées au compostage à domicile de déchets biodégradables, à la construction d'une centrale électrique solaire). Sous l'impulsion d'autres activités financées par le projet, **des femmes ont pu renforcer leurs compétences et niveau de confiance, ce qui a permis à certaines de présenter leurs candidatures** pour briguer des mandats électoraux. Les évaluateurs soulignent que ces initiatives ont pu **contribuer à l'augmentation constatée sur la représentation des femmes dans certaines instances décisionnelles locales et nationales.** Enfin, les actions de formation et d'information sur les droits et la lutte contre les violences basées sur le genre ont permis de **sensibiliser un large public.** Les résultats montrent, qu'en mobilisant des médias innovants, elles **ont su intéresser des jeunes qui restaient éloignés des débats** sur ces questions.

Les évaluateurs relèvent un **bon niveau de cohérence et de complémentarité** avec les initiatives financées par d'autres bailleurs. Ils estiment néanmoins que la recherche de synergies et complémentarités a pu être pénalisée par l'absence de participation du SCAC à certains groupes de travail thématiques de partenaires nationaux ou internationaux. Ils mettent en évidence deux autres éléments qui auraient permis de renforcer la performance du projet : **une plus grande implication des hommes**

qui ont accès à des leviers importants pour faciliter l'avancée des droits des femmes et la **recherche d'une plus forte synergie entre les OSC soutenues.**

Au terme du projet, plusieurs éléments favorisent la **durabilité des résultats obtenus: le développement de nouveaux partenariats** pour certaines associations soutenues par le projet (avec l'incubateur BBNI, l'Institut français et le FNUAP) ; **la création de structures et d'outils utiles pour le développement de nouvelles initiatives** en faveur des droits des femmes (clubs de débats, groupes de femmes, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio). Toutefois, **la mise à l'échelle des innovations expérimentées par les OSC émergentes soutenues par ce projet reste un défi.** Ce dernier nécessiterait de prolonger les accompagnements pour permettre aux OSC d'accéder à un niveau de maturité suffisant pour mobiliser de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de leurs activités.

Recommandations

- 1. Poursuivre l'appui au renforcement des capacités des OSC** en mettant l'accent sur : l'adéquation du profil des participants au contenu des formations ; le développement de plans de formation internes aux OSC pour favoriser leur professionnalisation ; la formation à la communication digitale pour leur permettre de renforcer leur visibilité ; la formation de professionnels susceptibles de conseiller et d'accompagner le développement des associations.
- 2. Renforcer les synergies et les complémentarités des OSC** travaillant sur une même thématique ou une même communauté, en favorisant les activités communes et les échanges d'expériences.
- 3. Poursuivre le développement des collaborations entre les médias et les OSC** et inciter celles-ci à se doter d'un budget de communication pour la promotion de leurs futurs projets.
- 4. Soutenir d'autres microprojets** : soumettre un nouveau PISCCA pour assurer une continuité dans l'appui des associations; sélectionner des initiatives susceptibles de prolonger les acquis de ce projet en développant un plaidoyer pour l'amélioration du cadre légal burundais sur la promotion et la défense des droits de la femme; promouvoir la masculinité positive contre les violences basées sur le genre.
- 5. Renforcer la structure de gestion du PISCCA** : conserver le recrutement d'une unité de gestion externe ; proposer une formation sur la gestion financière aux OSC en début de programme ; opter pour un prestataire de service pouvant assurer l'intérim dans la gestion des activités en cas de remplacement du chargé de projet ; inscrire le comité de pilotage dans une dynamique plus participative en définissant mieux son rôle.